

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 971-219711157-20240530-del58-DI	
Accusé certifié exécutoire	
Réception par le préfet : 30/05/2024	
Publication : 30/05/2024	
Pour l'autorité compétente : la délégation	
<b>33</b>	<b>33</b>
	<b>29</b>



Municipal de la Commune de L'AIMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous le président de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire.

**Présents :** M. Jocelyn SAPOTILLE ; M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Christiane TREIL- ALBON ; M Bruno FELICIANNE ; M. Lucien BEAUZOR ; Mme Liliane MAXIMIN – BAJAZET ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINSILY adjoints au maire.

Mme Anny GENIPA ; M. Saturnin FRANCILLONE ; M. Christian CITADELLE ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATIER ; Mme Clara RIGAH ; M. Arthur MARICEL ; Mme Karine GATIBELZA ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Annick ABELA ; M. Patrick AJAS ; M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicole RAMASSAMY ; Conseillers Municipaux.

**Représentés :** M. Rodrigue MOULIN par Mme Christiane TREIL- ALBON  
 Mme Manuela PETRO-METONY par Mme Gladys BURAT  
 Mme Jacqueline BELFORT par Mme Anny GENIPA  
 Mme Sylvie DAGONIA par M Bruno FELICIANNE  
 M. Didier MARICEL par Mme Cindy ARNASSALON  
 M. Remi BRUNO par M. Benjamin GRACCHUS

**Absents :** Mme Sonia MERCIADIER ; M. Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS

## **DELIBERATION N°2024/05/58**

### **DEMANDE DE SUBVENTION- PROJET « MA CLASSE AUX JEUX »**

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques 2024 à Paris, l'appel à projets national

*Ma classe aux jeux* a été publié dans le but d'offrir aux élèves une expérience unique en



Ce projet a été présenté à la commission mixte SPORT/ Relations et partenariat avec les associations du 6 mai 2024. Cette dernière lui a attribué un avis favorable.

Le conseil Municipal

**Considérant** La politique de soutien aux projets sportifs de haut niveau voulue par la commune,  
**Considérant**, l'opportunité de la demande de subvention présentée,  
**Considérant**, que la demande de subvention s'est faite de manière règlementaire et s'inscrit dans une logique de développement culturel ou sportif sur le territoire de Lamentin.

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

## DECIDE

**ARTICLE 1** : D'approuver l'attribution d'une subvention d'un montant de 752€ au Collège Appel du 18 juin pour le projet « Ma classe aux jeux ».

**ARTICLE 2** : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

**ARTICLE 3** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat